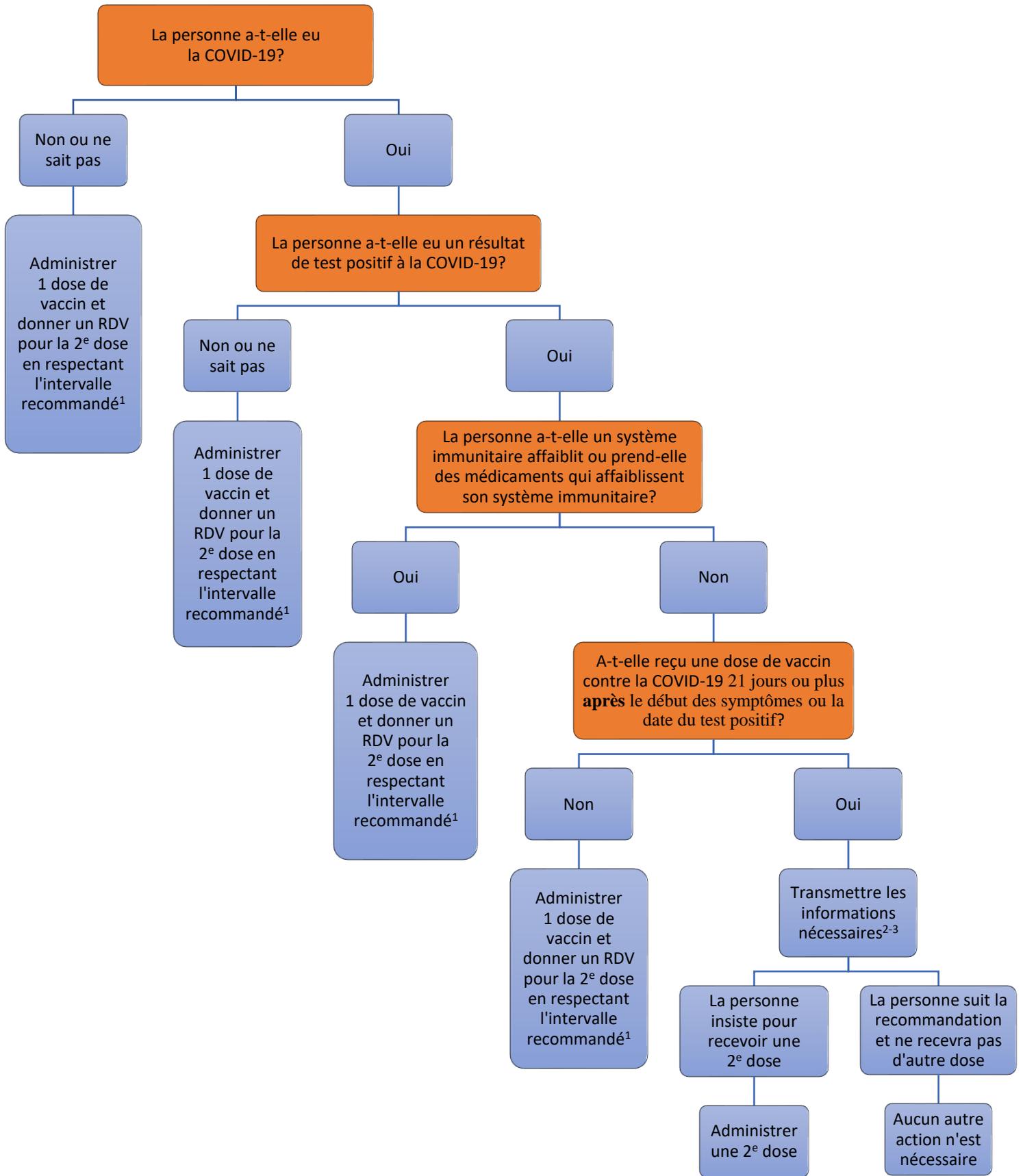


Aide à la décision sur le nombre de doses de vaccin contre la COVID-19 à administrer aux personnes ayant déjà eu la maladie



1. Pour connaître l'intervalle recommandé, consultez le [PIQ](#).
2. Si la personne a eu la COVID-19 dans les trois derniers mois, elle peut prendre un autre rendez-vous pour respecter un intervalle de trois mois tel que recommandé ou, si elle le préfère, être vaccinée aujourd'hui.
3. Il n'y a pas de danger à administrer deux doses de vaccin à cette personne. Le risque d'avoir des réactions indésirables est plus élevé et la 2^e dose ne lui offre aucune protection additionnelle.